

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 19 septembre 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

### **CONSERVATOIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN, LA DSDEN ET LA COMMUNE DE BEAUVOIR POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT DE BEAUVOIR**

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA, Florence VILLES à Dominique SIX.

#### **Titulaire absente suppléée :**

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

#### **Titulaires absents :**

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Sonia LUSSIEZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022**

#### **CONSERVATOIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN, LA DSDEN ET LA COMMUNE DE BEAUVOIR POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT DE BEAUVOIR**

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. C'est dans cet objectif, que le CRD Auguste-Tolbecque souhaite élaborer et développer un projet pluriannuel d' « Orchestre à l'école » (OAE).

Parallèlement, dans le cadre de son projet, l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Charles Perrault de Beauvoir exprime la volonté de remédier aux difficultés dans les apprentissages fondamentaux, et à l'éloignement relatif de certains équipements culturels, par le biais d'un projet d'orchestre à l'école ne nécessitant aucun prérequis vocal, instrumental, théorique ou culturel, privilégiant l'oralité et permettant à des élèves de jouer d'un instrument en groupe « tout de suite » pour susciter la motivation et favoriser la réussite scolaire des élèves.

Ce projet artistique éducatif participera à la dynamique dans l'espace communautaire.

Moteur de transformation et de rayonnement de la Culture, facteur de cohésion sociale et de développement, il contribuera à la construction collective dans le temps d'un ancrage identitaire territorial.

Ce dispositif, en lien avec l'Education Nationale, existe également sur le territoire à l'école de Saint-Hilaire-la-Palud avec l'OAE cuivres, à l'école Victor Hugo d'Aiffres avec l'OAE musique celtique et à l'école Jean Mermoz de Niort avec l'OAE cordes.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention jointe en annexe,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Alain CHAUFFIER**

**Vice-Président Délégué**